

Association des propriétaires de chalets du Lac Clair

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle

Dimanche 4 août 2024

1. Appel à l'ordre 13h05 - 30 personnes présentes

2. Adoption de l'ordre du jour. Proposé par Al Hardiman, appuyé par Jean Anawati que l'ordre du jour soit approuvé comme modifié par le groupe. Approuvé par tous.

3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 6 août 2023.

Proposé par Catherine Bacque, appuyé par Christian Levesque d'accepter les procès-verbaux affichés. Approuvé par tous.

4. Rapports de trésorier / d'adhésion. Joyce Jolley a présenté un rapport financier décrivant des dépenses de 330\$ (frais bancaires, pare-feu de site Web, frais d'administration, etc.) avec un solde de 2004,66\$ au 4 août 2024 (plus 173\$ de crédit sur la carte de Staple's)

Membres totaux payés (2023-2024): 43

Membres totaux payés (2024-2025) à ce jour: 20

Il est proposé par Mary Dobson, appuyé par Christian Levesque que le rapport du trésorier / coordinateur des membres soit accepté. Approuvé par tous.

5. Rapport du président. Le président Howie a présenté les invités, la mairesse de West Nipissing Kathleen Thorne Rochon et la conseillère Kaitlynn Nicol, et les a remerciées d'avoir répondu aux questions des membres. Howie a remercié les membres qui ont offert leurs services bénévolement et tous ceux qui ont assisté aux réunions. Il a également fait état du décès malheureux des résidents locaux Rheal Levac et Blaine Quist.

Les membres ont été informés que le projet sur l'histoire du lac continue de progresser en vue de compiler les résultats plus tard cette année. Il a indiqué que le conseil de West Nipissing a adopté un règlement sur la location à court terme, indiquant que l'étendue des locations sur notre lac est inconnue de la CLCA. Son rapport s'est terminé par un encouragement à protéger notre lac et à se souvenir de notre slogan « Si vous ne voulez pas le manger ou le boire... s'il vous plaît, ne le mettez pas dans notre lac! »

6. Programme des partenaires du lac - Al Faubert a fourni un rapport complet sur les tests de l'eau du lac, expliquant les procédures utilisées et les résultats en quatre catégories :

Clarté : en général, notre lac reste clair jusqu'à une profondeur moyenne de 4,1 mètres. Avec une diminution annuelle approximative de seulement -0,01 m, il reste un peu plus clair que la moyenne des lacs de la région.

Phosphore : une présence accrue de cet élément peut entraîner la croissance d'algues, une diminution de la clarté de l'eau et affecter le goût et l'odeur de l'eau. Le lac Clair a une faible concentration (5,8 microgrammes/litre). Notre lac contient moins de cet élément que 83 % des autres lacs de la région. Les changements au fil du temps ont été minimes, mais toute introduction de nutriments pourrait changer la situation. On a rappelé aux membres que le ruissellement pourrait changer les choses très rapidement.

Calcium : les organismes vivant dans les lacs, y compris certaines sources de nourriture pour les poissons, dépendent de cet élément. Le calcium est présent naturellement. Il a diminué au fil des ans, mais reste à 3,6 mg/L, ce qui est juste en dessous de la moyenne des lacs de la région. Aucune espèce aquatique n'est en danger.

Chlorure : Les sels dissous sont toujours présents dans l'eau douce, mais des niveaux élevés peuvent être toxiques pour les organismes aquatiques. West Nipissing a réduit l'utilisation de sels sur les chemins au minimum dans les zones rurales pour éviter le ruissellement. Les niveaux de 2,7 mg/L du lac Clair sont juste au-dessus de la moyenne pour les lacs de la région et ne représentent aucun problème environnemental.

Dans l'ensemble, Alain dit que nous nous en sortons bien, mais n'oubliez pas que nous avons tous la responsabilité de gérer les eaux usées, les eaux grises et le ruissellement dans le lac. Pensez VERT.

7. Programme de surveillance de quartier – Bob n'a pas pu obtenir de mises à jour de la part de la police provinciale sur les événements au cours de l'hiver. Les systèmes de la Police provinciale de l'Ontario ont rendu la communication beaucoup plus difficile qu'avec un service local. La mairesse Rochon a convenu que le recours de la Police provinciale de l'Ontario à une réponse téléphonique centrale (Orillia) et à l'utilisation du courrier électronique semblent moins efficace. Elle soulèvera la question auprès de la Commission des services policiers locale et verra ce qui peut être fait pour améliorer la situation.

8. Nettoyage du printemps - Howie a rapporté que le nettoyage en 2024 des routes de la zone et de la plage s'est bien déroulé. Il a remercié tout le monde pour la grande participation.

9. Élections - Howie a indiqué que 5 des 9 membres du conseil d'administration terminent leur mandat et on accepte les nominations pour 6 positions ouvertes.

Joyce Jolley - Nominé par Howie Longfellow, appuyé par Alain Faubert

Marie Therrien - Nominée par Bob Jolley, appuyé par Christian Levesque

Alain Faubert - Nominé par Howie Longfellow, appuyé par Judith Legault

Catherine Bacque - Nominée par Bob Jolley, appuyé par Jean Anawati

Christian Levesque - Nominé par Howie Longfellow, appuyé par Mary Dobson

Quatre candidats étaient présents pour accepter leur nomination. Marie Therrien avait précédemment soumis son acceptation par écrit. Tous les candidates et candidats furent élus par acclamation.

MEMBRES	EXPIRATION DU MANDAT
HOWIE LONGFELLOW	2026
BOB JOLLEY	2026
AL HARDIMAN	2026
MARY DOBSON	2026
JOYCE JOLLEY	2027
AL FAUBERT	2027
MARIE TERRIEN	2027
CATHERINE BACQUE	2027
CHRISTIAN LEVESQUE	2027

10. Affaires anciennes

Règlement sur la location à court terme - Le règlement 2024/23 a été mis en œuvre dans le Nipissing Ouest.

Règlement sur les roulottes récréatives – La mairesse Rochon a indiqué que le conseil réexaminerait à nouveau cette question controversée à l'automne 2024.

Correspondance papier ou par courrier CLCA – On s'entend que la correspondance par courrier électronique devrait être utilisée pour réduire les coûts de courrier régulier. À l'heure actuelle, seuls quelques membres n'ont pas accès au courrier électronique. Ces envois postaux se poursuivront.

Projet d'histoire du lac - Howie a rappelé aux membres que le comité accueille favorablement toute photo ou souvenir. Les membres peuvent communiquer avec Howie, Bob, Catherine Bacque ou Al Hardiman pour toute demande de renseignements.

11. Affaires nouvelles

Fermeture de la station d'eau potable – La mairesse Rochon a indiqué que la station d'eau aux coins des rues Coursol et John à Sturgeon Falls sera déplacée vers les cours municipales à côté de l'autoroute 17 près de l'hôtel Comfort Inn. Un système payant sera installé. Les utilisateurs doivent apporter leur propre boyau. De plus, le service de la station d'eau potable à Field sera fermé. On a également rappelé aux membres qu'il y avait des sources naturelles dans la région.

Arbres de la région abattus - Howie a indiqué que les bénévoles de la CLCA ont enlevé les débris d'un arbre tombé sur l'île Camp et qu'un deuxième arbre sur l'île Blueberry serait enlevé prochainement.

Remarque : Un membre a indiqué qu'elle n'avait pas la possibilité d'enlever un gros arbre qui avait flotté à son chalet sur Ch Lac Clair. La conseillère Nicol a accepté de parler avec les travaux publics concernant un éventuel retrait.

Rumeur de moules zébrées - Bob a appelé l'Agence des espèces envahissantes (à Sault St Marie) qui a indiqué qu'aucune observation de moules de zébrées n'avait été signalée près du lac Clair.

Sites de nidification des tortues - Il y a eu une discussion sur les mesures possibles qui pourraient être prises pour protéger les sites de nidification sur l'accotement des routes locales. Howie a suggéré qu'il aviserait l'opérateur de la niveleuse que les habitants pourraient placer des dispositifs de protection sur les sites lorsqu'il sera sécuritaire de le faire.

Ile Camp - Les membres ont signalé que des campeurs avaient laissé un petit feu sur l'île et les résidents ont exprimé leurs inquiétudes quant aux abus généraux de cet endroit. L'île est une terre de la Couronne et n'est pas la responsabilité de la municipalité. Il a été convenu que l'application de la loi par le MRN n'est pas une option viable. À l'heure actuelle, des bénévoles ont installé des panneaux, assurent la surveillance et nettoient occasionnellement l'île.

Poubelles Plage / Lancement de bateau - Les membres ont signalé un excès de déchets près de la rampe de mise à l'eau. Il n'y a pas de poubelle à cet endroit et les membres ont demandé à quelle fréquence les travaux publics vidaient les quatre poubelles existantes sur la plage. La conseillère Nicol contactera les Travaux publics pour examiner la situation.

On a rappelé aux membres qu'ils peuvent demander de l'aide en soumettant une demande de service en ligne à l'adresse suivante : <https://www.westnipissing.ca/residents/service-request/>

Signalisation sur la plage - Al a indiqué que la signalisation sur la plage a été retirée. La mairesse Rochon a indiqué que le nouveau règlement sur la plage exigeait une nouvelle signalisation. Kaitlynn Nicol examinera la situation pour voir ce qui se passe avec les travaux publics.

Cogeco Fibre - Howie rapporte que les entrepreneurs étudient l'installation potentielle de lignes de fibre optique dans la région du Lac Clair. La mairesse Rochon a confirmé que Cogeco a un contrat avec la province pour installer la fibre dans au moins 1 000 foyers ruraux du Nipissing Ouest. La région du lac Clair est incluse dans le projet qui pourrait prendre quelques années à réaliser.

12 Fin de la rencontre - proposé par Al Hardiman que la réunion soit ajournée à 14h28 - tous en faveur.

13. Date de la prochaine réunion: dimanche 3 août 2025

Rapport de la trésorière

	Dépôts	Dépenses	Solde
Solde bancaire au 31 juillet 2023			1974,54
Cotisations des membres	360		
			2334,54
DÉPENSES			
Carte Staple's		250,00	
Frais bancaires		5,30	
Crimson Pepper (site Web)		74,78	
Total des dépenses			-329,88
Solde au 31 juillet 2024			2004,66
CARTE STAPLE'S			
Solde de 224,39\$ sur la carte			
Achat d'une carte de 250\$			
474,39\$			
Dépenses Carte Staple's, à date -			
301,22\$			
Solde disponible de la carte:			
173,17\$			